

## **NOTE DE SERVICE**

<b>Destinataires :</b>	Partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services
<b>Expéditeur :</b>	David Carter-Whitney, sous-ministre adjoint Division de l'emploi et de la formation Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences
<b>Date :</b>	Le 6 novembre 2020
<b>Objet :</b>	<b>Reconception de Deuxième carrière</b>

---

Alors qu'il poursuit ses efforts pour assurer la prospérité de tout l'Ontario, le gouvernement continue de se donner pour priorité d'aider les personnes mises à pied à suivre une formation de recyclage leur permettant de se lancer dans une nouvelle carrière. Désireux d'apporter cette aide en particulier aux personnes qui ont perdu leur emploi afin qu'elles puissent réintégrer le marché du travail le plus rapidement possible, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences (MTFDC) a entamé une reconception du programme Deuxième carrière en vue d'en renforcer l'objet principal.

La première phase de la reconception débutera d'ici quelques semaines. Cette mesure permettra:

- D'accorder la priorité aux travailleuses et travailleurs mis à pied qui occupaient des postes nécessitant de faibles compétences dans les secteurs les plus touchés par la COVID-19 en 2020 et d'accélérer leur accès au programme.
- De privilégier la formation de courte durée, ne dépassant pas 52 semaines, notamment les programmes de micro certification conduisant à des emplois en demande, afin de mieux répondre aux conditions du marché du travail.
- D'aider la clientèle à suivre des formations propices aux emplois en demande dans les collectivités et les secteurs prioritaires.
- D'entamer la numérisation du processus de demande pour qu'il soit plus centré sur le client et plus efficace.

Je vous remercie comme toujours de maintenir votre engagement à aider les personnes à la recherche d'un emploi, les employeurs et vos collectivités locales.

Cordialement,

***Original signé par***

David Carter-Whitney  
Sous-ministre adjoint  
Division de l'emploi et de la formation

c. c. : Ken Nakahara, sous-ministre adjoint, Division des politiques et des innovations  
relatives à la main-d'œuvre